



COUREUR : MARCHEUR : N° DOSSARD :

INSCRIPTION EQUIPE 3h 6h 12h 24h

Nom de l'Equipe.....
 Adresse du Responsable de l'Equipe.....
 Ville.....Code Postal.....
 Tél :.....Portable :.....
 Adresse Email :.....@.....

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	N° licence	PPS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Rappel : (Joindre les copies des licences – Non-licenciés(es) : joindre la photocopie du PPS).

- Droit d'engagement équipe 24h 2 à 3 personnes: 49 €** par athlète (59€ après le 31 juillet)
- Droit d'engagement équipe 24h 4 à 10 personnes: 37 €** par athlète (47€ après le 31 juillet)
- Droit d'engagement équipe 12h 2 à 3 personnes : 42 €** par athlète (52€ après le 31 juillet)
- Droit d'engagement équipe 12h 4 à 8 personnes : 33 €** par athlète (43€ après le 31 juillet)
- Droit d'engagement équipe 6h 2 à 3 personnes : 35 €** par athlète (45€ après le 31 juillet)
- Droit d'engagement équipe 6h 4 à 6 personnes : 29 €** par athlète (39€ après le 31 juillet)
- Droit d'engagement duo 3h 2 personnes : 23€** par athlète (33€ après le 31 juillet)

Total à régler : (par virement ou chèque établi à l'ordre du CA VILLENAVAIS)

(le chèque sera remis en banque 7 jours avant l'épreuve, pas de remboursement après cette date en cas de désistement, voir règlement)

Dossier à envoyer par mail à cav.running@gmail.com ou par courrier dûment complété accompagné de la photocopie de licence ou du PPS et du règlement à :

Club Athlétique Villenavais
 BP 10031
 33883 Villenave d'Ornon

Seules les 20 premières équipes inscrites seront acceptées

En m'inscrivant, je reconnais **avoir pris connaissance du règlement** des « 24 heures de Villenave d'Ornon 2025 » disponible sur le site web : <http://www.24hvillevave.fr> et je l'accepte.

Date.....Signature.....